

Projet socialiste, **plus d'impôts** **plus de dépenses** **plus de déficits**

La politique menée par la majorité depuis quatre ans commence à porter ses fruits. La France devient la meilleure élève de la croissance en Europe. La hausse du pouvoir d'achat des Français est au plus haut depuis six ans. Le nombre de chômeurs aura baissé de 13 % à la fin de l'année (200 000 emplois créés en un an). Le projet socialiste voudrait casser ces premiers résultats par un retour aux vieilles recettes. Plus d'impôts, plus de dépenses, plus de déficits.

Parce que le progrès social se construit grâce à l'économie, plutôt que contre elle, avec Nicolas Sarkozy, dites oui à la France d'après.



www.u-m-p.org

Imaginons la France d'après



Avec **NICOLAS SARKOZY**, *dites oui à la France d'après*

Le projet socialiste c'est :

- 115 milliards de dépenses nouvelles
- L'augmentation des impôts
- Le retour aux nationalisations
- La généralisation aggravée des 35 heures
- La remise en cause de la réforme des retraites
- Des déficits non maîtrisés

Le projet de l'UMP c'est :

- La priorité donnée au pouvoir d'achat des Français
- La diminution des charges qui pénalisent le travail
- La reconnaissance de l'utilité sociale de chacun
- La possibilité de travailler plus pour pouvoir gagner plus
- La revalorisation des allocations familiales dès le premier enfant
- La réforme des droits de succession



Demande d'adhésion à renvoyer à : UMP - BP 139 - 75363 Paris Cedex 08*

Je souhaite adhérer à l'Union pour un Mouvement Populaire, je verse une cotisation de :

25 € Adhésion simple **35 €** Adhésion couple **10 €** Moins de 30 ans, demandeurs d'emploi, étudiants

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal [] [] [] [] [] [] Localité _____

Date de naissance [] [] [] [] [] [] Profession _____

Tél. [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail _____

Si adhésion couple, coordonnées du conjoint : Nom _____ Prénom _____

Je souhaite recevoir la lettre d'information de l'UMP via Internet

Date :

Signature :

*Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'ANFUMP.

Votre adhésion est déductible de vos impôts sur le revenu pour 66 % de son montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant. Seule l'UMP est destinataire des informations que vous lui communiquez. Pour en savoir plus : www.cnif.fr

ANFUMP - Association Nationale de Financement de l'Union pour un Mouvement Populaire - agréée le 6/05/2002 (n° 02802), parue au JO le 6/06/2002